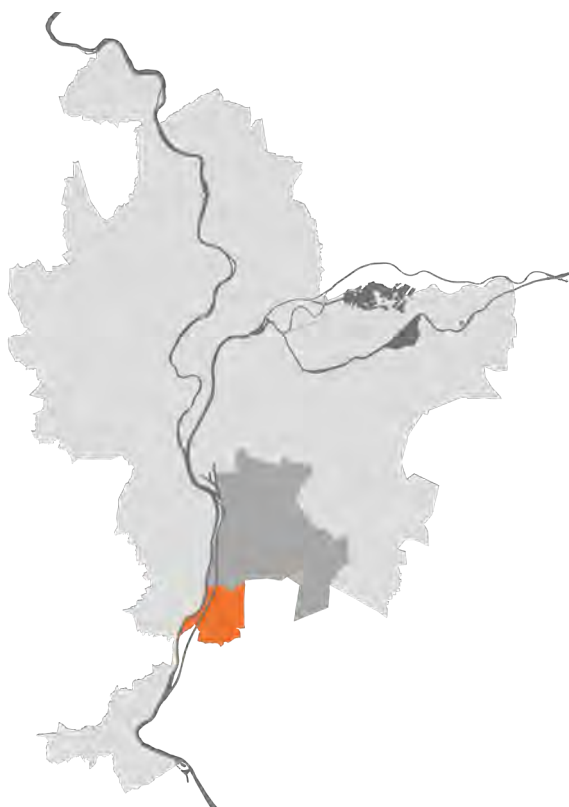


RÉVISION N°2
Approbation - 2019

SOLAIZE

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

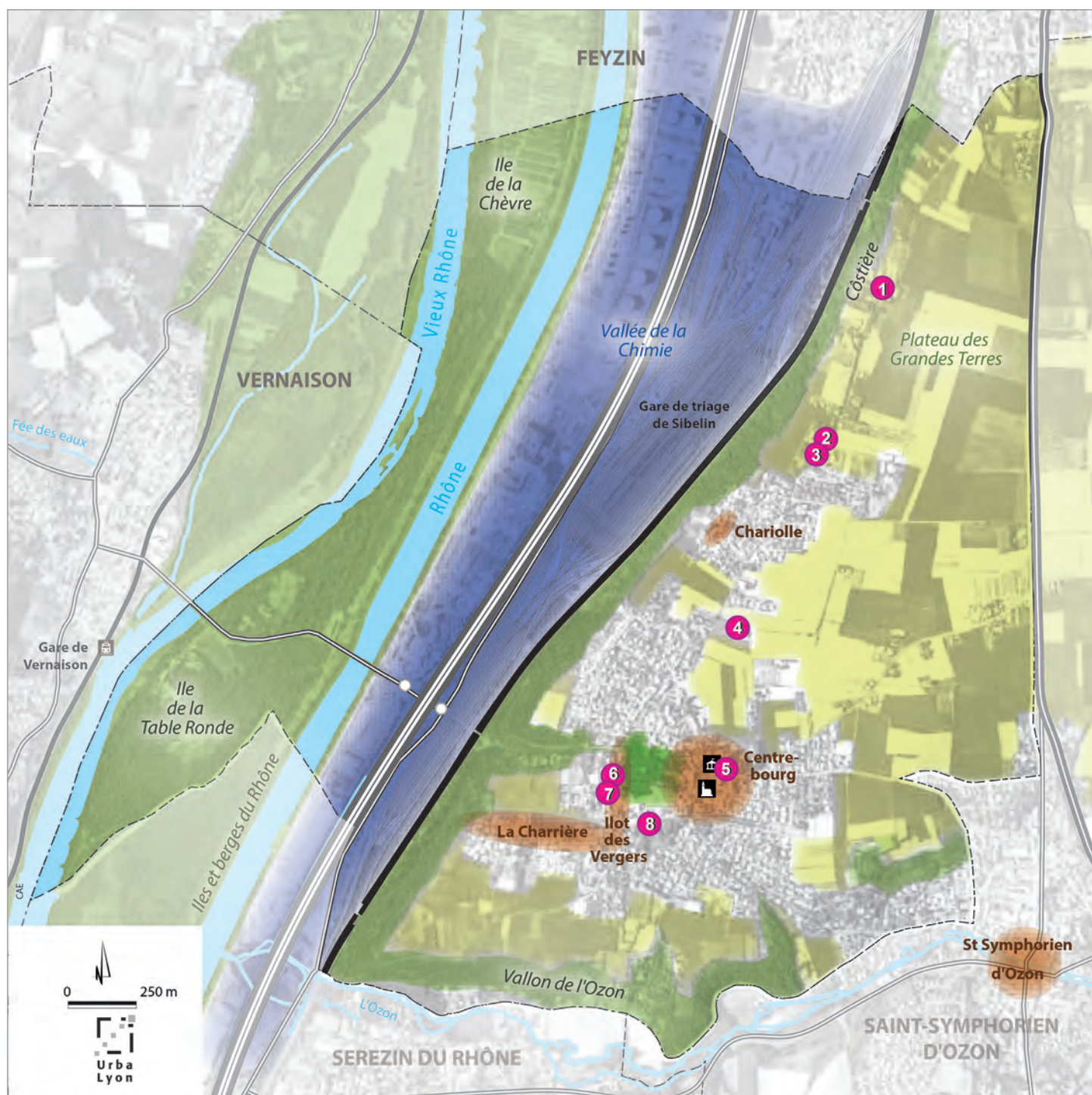
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité

Economique

Equipement



Agricole

Naturelle



Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Elément Bâti Patrimonial

92, chemin de Saint Annin

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château Saint Annin

Valeurs :

- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble est une ancienne dépendance de l'abbaye de Hautecombe, dit Prieuré des Vignettes puis Château Saint-Annin ;
- Il est composé de deux bâtiments organisés en T, sur trois niveaux, s'organisant autour d'une cour qui se développe à l'est ;
- Le corps au sud, perpendiculaire au chemin de Saint-Annin et à la route de Feyzin est flanqué d'une tour ronde engagée dans l'angle sud-est ;
- Le second bâtiment implanté parallèlement à la voie est accompagné de deux tourelles engagées au centre des façades. A l'est, il s'agit d'une tourelle hexagonale en brique et bois au dernier niveau, tandis qu'à l'ouest, la tourelle est arrondie et entièrement en brique.
- Les façades sont de facture modeste mais présentent tout de même des éléments architecturaux témoignant du caractère historique : système de fenêtres à meneaux, fenêtres à baies cintrées, linteaux de porte en pierre, murs en galets et pierre...
- La maison a une forte présence sur rue en raison de son implantation sur une parcelle d'angle ; c'est un marqueur dans le paysage dont la situation, entourée de terres agricoles, renforce la lisibilité ;
- La propriété est close par un mur d'enceinte en pierre et galets, d'une hauteur variable : jeu avec la pente, mur de soutènement à l'ouest.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et les murs d'enceinte (chemin de Saint-Annin et route de Feyzin)



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété se compose d'une maison cossue développée sur deux étages surmontés d'un niveau de combles. Elle est implantée en retrait d'alignement.
- L'ensemble comprend des éléments de modénature et d'architecture remarquables : façades symétriques, travée centrale en ressaut, tour engagée en façade arrière, chainage d'angle, encadrement des baies, fronton ouvragé... ;
- La propriété est fermée par un mur d'enceinte en pierres et galets, percé d'un portail (piles en pierre et grille en ferronnerie);
- Les boisements implantés sur le terrain sont fortement perceptibles depuis la rue.
- Le bâti a une forte présence sur l'espace public, renforcée par la présence d'un mur bas.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte et le portail



Elément Bâti Patrimonial

Route de Feyzin

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

- La grande propriété se divise en deux parties : une maison des champs à l'arrière et une maison rurale en front de rue. Les deux se développent sur trois niveaux.
- Les bâtiments possèdent une architecture au vocabulaire rural.
- L'ensemble présente des dépendances dont une grange ouverte, au nord, organisée autour d'une cour.
- Le terrain présente une grande parcelle comprenant des boisements qualitatifs, perceptibles depuis l'espace public et qui s'étendent à l'arrière, au contact des terres agricoles.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte relativement bas (en galets et mortier), avec portail (piles en brique, grille métallique ajourée et bouteroues en pierre) ;
- L'ensemble a un caractère structurant sur rue et témoigne de l'identité rurale de la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte et le portail (piles, grille et bouteroues)

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Cette ferme possède une situation isolée au contact des terres agricoles et représente l'un des derniers témoins cohérents de l'activité agricole de la commune.
- L'ensemble se compose de plusieurs corps de bâti organisés en U autour d'une cour centrale. Le corps de logis principal s'organise sur deux niveaux.
- La grange est ouverte sur la cour.
- Un porche avec grille métallique ajourée est présent sur la rue et encadré par deux tours-pavillons carrées d'une hauteur plus importante.
- Un mur, dont une seule partie seulement est encore d'origine (en pierre), circonscrit partiellement la parcelle.
- La propriété a un fort caractère historique en tant que maison forte médiévale.

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de logis, les dépendances et la portion de mur en pierre

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- L'ensemble se compose de deux maisons sur deux niveaux organisées en L autour d'une cour commune.
- L'ensemble est remarquable depuis l'espace public par son mur d'enceinte en galets hordés percé d'un portail à anse de panier, vantaux en bois et pentures métalliques et d'une porte piétonne cintrée ; le portail possède également des bouterroues et un linteau à génoises ;
- A l'origine, il s'agissait d'une grande parcelle boisée (très visible sur rue) qui a été lotie par des pavillons ; toutefois le parc est encore lisible ainsi que des boisements remarquables (présence de deux arbres remarquables) ;
- La première maison implantée en peigne et à l'alignement s'ouvre largement sur le parc à l'est ; son architecture est simple mais soignée ; sa façade ordonnée est caractéristique des maisons des champs ;
- La deuxième maison, attenante et implantée en retrait de la rue, présente un vocabulaire plus modeste et rural ; un porche en arc permet de rejoindre le jardin au nord ;
- Les deux maisons forment un marqueur du paysage urbain et un repère visuel. Ce sont des éléments identitaires du bourg.

Prescriptions

Éléments à préserver : les maisons, le mur d'enceinte, le portail et la porte piétonne



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison des champs est cossue, de plan carré et implantée en front de rue. Elle se développe sur trois niveaux et s'ouvre sur un parc en façade sud.
- Des dépendances s'implantent au nord du terrain.
- La propriété est fermée par un mur d'enceinte (enduit avec soubassement et couvertine en tuiles), avec porte piétonne, portail en pierre de taille et grille métallique. On note également la présence de bouteroues.
- La parcelle est boisée au sud et à l'ouest par des boisements perceptibles depuis l'espace public.
- Cette propriété fait écho à la propriété voisine au sud, de l'autre côté de la voie d'accès au lotissement des Eparviers.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte, la porte piétonne et le portail



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison des champs s'implante en retrait d'alignement, parallèlement à la voie. Elle s'organise en L avec un second corps de logis développé à l'arrière perpendiculairement. Une dépendance importante est accolée au sud (grange construite dans les années 50).
- La maison se développe sur trois niveaux et quatre travées. La composition de façade principale, visible depuis la rue, est symétrique et simple. Un auvent est également présent.
- Le mur d'enceinte est remarquable depuis l'espace public. Il est surélevé au niveau du portail à vantaux bois. Le portail est encadré par des piules en pierre de taille et un linteau en bois. Cette partie du mur d'enceinte a un caractère structurant sur rue et une valeur de repère visuel.
- La parcelle possède quelques boisements dont la qualité est notable, participant à la végétalisation de la voie.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le retour perpendiculaire à l'arrière, la partie du mur d'enceinte et le portail avec la porte piétonne



Elément Bâti Patrimonial

102, 118 rue de la Clavière

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : La Clavière, "Le Château"

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- La grande propriété se compose d'une maison bourgeoise avec parc et dépendances en front de rue et au sud, implantées dans le prolongement du corps de logis principal.
- Elle se développe sur deux niveaux, avec une façade composée autour d'un corps central en ressaut et d'une tourelle engagée sur cour au sud, avec une toiture en poivrière couverte d'ardoise. De nombreux éléments d'architecture et de modénature sont remarquables : lignes de refend, encadrements de baie, bandeaux, corniches...
- Les dépendances se caractérisent par la présence de murs en galets, de traces d'anciens arcs en plein cintre, d'encadrements en brique, de linteaux bois et d'une tour engagée.
- Entre les dépendances en front de rue et la maison, on note la présence d'un mur avec son portail remarquable, avec sa grille en ferronnerie ouvragée et ses bouteroues.
- Les bâtiments structurent l'espace public, forment un élément de repère ; le jardin et les façades intérieures se devinent à travers le portail ;
- La parcelle est composée de boisements, très présents dans le paysage urbain. On note également la présence d'un bassin dans le parc.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison (corps de logis principal et aile sur rue), les dépendances ainsi que le portail implantés le long de la rue.

